

CONCOURS D'ELOQUENCE REUNION-OCEAN INDIEN 2021/2022

« *Quand la voix des jeunes s'élève, pour une parole qui S'INVENTE* »

Mesdames et Messieurs les Provisseurs-es,

L'association Jeunes Aujourd'hui pour Demain, en partenariat avec les TÉAT Réunion, théâtres du Conseil Départemental, propose aux lycéennes et lycéens des classes de 1ère de prendre la parole ! Pour changer le monde...

Cette année avec le soutien et les encouragements de Madame Chantal Manès-Bonnisseau, rectrice de région académique – académie de La Réunion, nous souhaitons ouvrir ce concours aux jeunes de la zone océan Indien. Avec des objectifs porteurs d'ouverture, de découverte, d'émancipation, de solidarité, de confiance.

Ce programme de prise de parole est aussi un moyen de donner de la visibilité aux jeunes, à leur mode de vie, leurs aspirations, leurs réflexions, leurs compétences, leurs talents, mais aussi de mettre à l'honneur leur région avec cette première ouverture indienne océanique.

C'est donc avec la volonté de partager, de tisser des liens avec la jeunesse des pays de la zone que nous invitons, les jeunes lycéens/lycéennes des établissements scolaires de Mayotte, de Madagascar, de Maurice, des Seychelles et des Comores à rejoindre cette belle aventure.

Nous proposons aux jeunes par le biais de ce concours de venir défendre leurs idées, leurs convictions devant un jury composé de professionnels engagés.

« Il n'est pas d'éloquence plus persuasive que celle de la conviction » Jean-Napoléon Vernier (1865)

Pour cette année scolaire 2021/2022 le concours propose aux jeunes lycéens/ennes de réagir et d'agir sur la thématique de la RESILIENCE.

« Soyez le changement que vous voulez voir dans le monde » Gandhi

Ce programme a pour ambition de favoriser la confiance en soi, la confiance aux autres, en notre histoire, en notre avenir avec une jeunesse plus forte ...

Il s'agit pour nous de coopérer et d'imaginer avec la jeune génération, en conscience et dans le respect, le monde dans lequel nous voulons évoluer et nous accomplir.

L'éloquence trouve tout son sens lorsqu'elle soutient des causes justes.

Vous trouverez ci-joint l'ensemble des documents détaillant ce concours.

Nous vous remercions Mesdames, Messieurs de l'intérêt tout particulier que vous porterez à cette action ainsi qu'à la communication que vous accepterez de mener au sein de votre établissement en vous faisant le relais des informations auprès de vos équipes enseignantes et de vie scolaire.

En vous priant d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments respectueux.

L'équipe organisatrice

REGLEMENT DU CONCOURS 2021/2022

"Quand la voix des jeunes s'élève pour une parole qui S'INVENTE "

Préambule :

L'association, Jeunes aujourd'hui pour demain en partenariat avec les TÉAT Réunion, théâtres du Conseil Départemental, l'académie de la Réunion propose aux lycéennes, lycéens des classes de 1ère de prendre la parole ! Pour changer le monde...

Article 1 : Objectif.

L'objectif du concours est la mise en pratique de l'exercice de la parole en public en montrant ses capacités à s'exprimer, convaincre, et émouvoir son auditoire, sur la thématique de l'engagement. 3 types de sujets sont proposés. Les candidats ont le choix entre 16 sujets différents et devront bâtir leur discours en réponse aux questions ou citations détaillées ci-dessous :

QUESTIONS :

- Est-il vrai que ce qui ne nous tue pas nous rend plus fort ?
- Une rencontre peut-elle réparer, transformer une vie ?
- L'art nous permet-il de faire face aux difficultés de la vie ?
- Une pratique sportive permet-elle de se redonner des objectifs ?
- L'oubli est-il une condition du bonheur ?
- Peut-on se réaliser socialement tout en étant dévasté ?
- Y a-t-il des expériences inhumaines ?

CITATIONS

- « La résilience c'est l'art de naviguer dans les torrents » - Boris Cyrulnick
- « La résilience, un nouvel outil nourrissant qui se donne un avenir sans se confiner dans le passé » Nabel Alami
- « Mon enfant, il n'y a point de bonheur sans courage, ni de vertu sans combat », Rousseau, Emile ou de l'Education, V.
- « Un bonheur que rien n'a entamé succombe à la moindre atteinte ; mais quand on doit se battre contre les difficultés incessantes, on s'aguerrit dans l'épreuve, on résiste à n'importe quels maux, et même si l'on trébuche, on lutte encore à genoux. » Sénèque, De la vie heureuse.
- « La prospérité découvre nos vices et l'adversité nos vertus », Francis Bacon, Essais de morale et de religion.
- Kipling dans son poème « Si » dédié à son fils :
 - « Si tu peux voir détruit l'ouvrage de ta vie
 - Et sans dire un seul mot te mettre à rebâtir,
 - Ou perdre en un seul coup le gain de cent parties
 - Sans un geste et sans un soupir [...]
 - Tu seras un homme mon fils. »

Que vous inspire les mots du poète ?

FAITS

Les enfants de La Creuse

« Marlène Morin avait 15 ans quand elle a quitté la Réunion, et débarqué à Paris pour avoir une belle vie il y a 52 ans. Comme près de 2 000 enfants à l'époque, elle fait partie des Réunionnais de la Creuse, une page douloureuse de l'Histoire de France. Dans les années 1960, le député Michel Debré encourage le déplacement des enfants de la Ddass de l'île de La Réunion vers la Métropole avec la volonté de repeupler les campagnes françaises qui se vident. Avant d'être confiés à des familles, beaucoup de ces Réunionnais vont passer par un foyer à Guéret, dans la Creuse.

C'est le cas de Marlène. On lui promettait des études, un beau métier, elle a vite déchanté. Elle a décidé de cacher ce passé douloureux à ses enfants, comme elle l'avait confié à France 2 l'an dernier. Marlène a retrouvé son île en novembre dernier, 52 ans après son départ. À l'aéroport, personne ne l'attendait, ce qui l'a beaucoup affecté. Après quelques jours, elle retrouve la trace de sa petite sœur qui n'avait que 9 ans quand Marlène a quitté l'île. Depuis elle est rentrée en Métropole, mais reste en contact avec sa sœur plusieurs fois par semaine. Les Réunionnais de la Creuse sont beaucoup à vouloir une nouvelle fois tisser des liens avec leur famille. Ils attendent beaucoup de la commission qui a enquêté pendant deux ans. Ils aimeraient que des lieux soient consacrés à leur mémoire, que leur histoire soit racontée dans les manuels scolaires et des billets d'avion pour retourner chaque année sur l'île. Après son voyage, Marlène a pris la décision de rentrer à La Réunion. »

Que vous inspire la démarche de Marlène Morin ? Selon vous, l'établissement de la vérité et la reconnaissance institutionnelle de la déportation des « enfants de la Creuse » permet-elle à des individus ayant vécu ce genre de traumatisme de se reconstruire ?

https://www.francetvinfo.fr/culture/patrimoine/histoire/temoignage-le-traumatisme-des-enfants-de-la-creuse-reunionnais_2699210.html

« Tous ont souffert. Nous avons rencontré plus de 60 d'entre eux et je n'en ai trouvé aucun, y compris chez ceux qui estiment qu'il faut tourner la page, qui n'ait pas versé une larme pendant l'entretien. Il y a eu une violence, sinon toujours sur les corps, du moins symbolique. Aucun n'est arrivé à un métier fantastique. Certains sont devenus ouvriers, certains touchent le RSA, certains ont fini en institution psychiatrique »

« Réunionnais de la Creuse : les dessous d'un scandale d'État », Le point, 18.02.2014

Selon vous, notre passé détermine-t-il notre parcours ou peut-on s'en affranchir ?

https://www.lepoint.fr/societe/reunionnais-de-la-creuse-les-dessous-d-un-scandale-d-etat-page-3-18-02-2014-1793404_23.php#xtatc=INT-500

L'esclavage

Lors d'un entretien accordé le 8 juin 2018 à Guyane la première, le professeur de psychiatrie Charles-Nicolas expliquait :

« Auparavant, la couleur de la peau n'était pas un facteur déclenchant en France. La discrimination en fonction de la couleur de la peau n'était pas aussi déterminante. A partir du 16e siècle, la rentabilité de la vente des esclaves est exceptionnelle. L'esclavage est le moteur de l'économie. Le noir est une marchandise, il est d'une essence inférieure. Après l'abolition, le psychisme n'évolue pas de la même manière dans les familles. L'homme l'étalon, bon sur les plantations à concevoir des futurs esclaves, a annihilé en lui toute émotion. Il apprend à ses enfants la soumission, la volonté de ne pas se faire remarquer, à baisser la tête. Il a en lui un profond sentiment d'infériorité intériorisé. Un racisme contre soi-même qui aboutit le plus souvent à une forme d'auto-dénigrement renvoyée aux autres. Aujourd'hui, il faut changer le logiciel, changer les données, faire un travail profond de résilience et construire une nouvelle identité. Black is beautiful »

Selon vous, une population peut-elle en travaillant sur son passé historique et sa mémoire se réinventer de manière positive ?

La pandémie de COVID-19

• L'historien Pascal Blanchard confiait à 20 Minutes : « Dans cette période certains subissent de plein fouet la maladie, et on voit la difficulté qu'il y a à expliquer qu'il faut être collectif et solidaire. La semaine dernière j'ai essayé de remuer des montagnes pour expliquer que dans les quartiers populaires la situation est très particulière à la fois par rapport à la crise économique et à la crise du Covid. Parce que les conditions de vie dans les quartiers favorisent la diffusion du virus, et aussi parce que la crise économique frappe de plein fouet ceux qui dans des familles de sept ou huit personnes ont une ou deux personnes qui ramenaient le salaire et sont les premiers touchés. Eh bien la solidarité mémorielle correspond exactement à la solidarité dans une crise sanitaire comme on la vit : c'est en partageant une mémoire commune qu'on va arriver à faire résilience, à dépasser les souffrances individuelles de certains qui sont plus fortes que chez d'autres. Quand une collectivité arrive à fabriquer un tout commun elle arrive à dépasser les crises. »

<https://www.20minutes.fr/arts-stars/culture/2776187-20200510-abolition-esclavage-partageant-memoire-commune-arrive-faire-resilience-estime-historien-pascal-blanchard>

Que pensez-vous de l'affirmation de Pascal Blanchard selon laquelle « c'est en partageant une mémoire commune qu'on va arriver à faire résilience » ?

• Ariane Ascaride est comédienne. Elle est née à Marseille, vit à Montreuil. Son nom est associé au cinéma de Robert Guédiguian. Dans une lettre de contrition adressée à un adolescent inconnu, elle explique en quoi la pandémie actuelle révèle et exacerbe les inégalités sociales.

« Bonjour « beau gosse »,

Je décide de t'appeler « Beau gosse ». Je ne te connais pas. Je t'ai aperçu l'autre jour alors que, masquée, gantée, lunettée, j'allais faire des courses au pas de charge, terrifiée, dans une grande surface proche de ma maison. Sur mon chemin, je dois passer devant un terrain de foot qui dépend de la cité dans laquelle tu habites et que je peux voir de ma maison particulière pleine de pièces avec un jardin.

....

Sortir me demande une préparation mentale intense, digne d'une sportive de haut niveau, car pour moi une fois dehors tout n'est que danger ! Et c'est dans cet angoissant état d'esprit, que je t'ai vu, loin, sur ce terrain de foot, insouciant, jouant avec tes copains, vous touchant, vous tapant dans les mains comme des chevaliers invincibles protégés par le bouclier de la jeunesse. Vous étiez éclatants de sourire, d'arrogance, de vie mais peut-être aussi porteurs de malheurs inconscients. »

<https://www.franceinter.fr/emissions/lettres-d-interieur/lettres-d-interieur-26-mars-2020>

Selon vous, cette sorte d'insouciance et d'espoir que porte l'adolescence peut-elle être exemplaire de l'attitude que nous devrions adopter pour faire face au désastre et le dépasser ?

L'apartheid et la commission Vérité et réconciliation

Du 15 avril 1996 au mois d'octobre 1998, les sud-africain font une expérience unique de justice dite restaurative : les victimes des crimes pendant l'Apartheid et leurs proches puis leurs bourreaux sont invités à venir raconter leur histoire au cours d'audiences publiques. Le but de cette commission : solder les comptes de l'Apartheid en évitant le bain de sang.

Le mois de juin 1991 sonne la fin du régime ségrégationniste sud-africain. Démarre alors un processus de transition démocratique qui aboutit à l'élection de Nelson Mandela au terme des premières élections multiraciales 3 ans plus tard, en avril 1994 et à l'élaboration d'une nouvelle constitution. Mais les 45 ans d'Apartheid laissent une blessure à la cicatrisation difficile dans le pays. Les familles d'opposants au régime tués et torturés par les forces de sécurité du pouvoir blanc veulent que justice leur soit rendue, tout comme celles des victimes afrikaners et anglaises d'attentats des mouvements de libération noirs.

Le défi qui s'impose à Nelson Mandela est alors immense : comment faire naître une nation unie de ce terreau ? Comment créer un pont entre les 35 millions de noirs, les 6 millions de blancs, et 3 millions d'indiens et métis qui doivent cohabiter dans le pays ? Comment donner vie au miracle sud-africain ?

L'idée du leader de l'ANC, le National African Congress, est ambitieuse. Mettre en place la commission vérité aux pouvoirs les plus étendus de l'histoire, sous la présidence du prix Nobel de la paix, l'Archevêque Desmond Tutu. Son rôle : mener une grande enquête au cœur des crimes de l'Apartheid, écouter, faire ressortir la vérité, amnistier au cas par cas mais en aucun cas condamner.

<https://www.franceinter.fr/emissions/affaires-sensibles/affaires-sensibles-31-janvier-2019>

Selon vous, la justice peut-elle guérir les blessures d'un peuple et lui permettre de se reconstruire ?

La création, en 1993, de la commission Vérité et réconciliation a sans doute contribué à épargner un bain de sang à l'Afrique du Sud libérée de l'apartheid. La personnalité de Mgr Desmond Tutu, archevêque anglican de Johannesburg, prix Nobel de la paix, qui l'a présidée, n'est évidemment pas étrangère à la réussite de cette expérience d'amnistie. Une expérience aussi originale sur le plan juridique qu'éprouvante pour les victimes (en majorité noires) et les bourreaux (blancs pour la plupart) du régime de discrimination raciale sud-africain.

Le principe en était simple : bénéficieraient d'une amnistie tous ceux qui viendraient devant la commission « confesser » en quelque sorte leurs exactions – il s'agissait surtout de membres de la police qui avaient torturé, et parfois tué, des militants des mouvements de libération noirs, principalement le Congrès national africain (ANC) de Nelson Mandela. L'amnistie des requérants était soumise à deux conditions : d'abord de ne rien omettre de leurs crimes et délits dans leur déposition, ensuite d'avoir agi sur ordre de leur hiérarchie tout en croyant servir un « objectif politique » (une prétendue défense de la race blanche, par exemple). Contrairement à ce qu'avait publiquement craint l'ancien président Frederik De Klerk, la révélation des sévices souvent atroces infligés par les bourreaux n'a pas entravé la réconciliation entre les communautés noire et blanche. La Commission a ainsi réussi la catharsis qu'elle s'était fixée comme objectif.

<https://www.monde-diplomatique.fr/2005/01/WAUTHIER/11834>

Selon vous, la confession pleine et sincère des délits et des peines permet-il d'éviter la tragédie ?

Article 2 : Partenariats

Le concours d'éloquence est réalisé en collaboration avec l'association Jeunes aujourd'hui pour demain et les TÉAT Réunion, théâtres du Conseil Départemental, l'académie de la Réunion.

Article 3 : Candidatures

Le concours est ouvert à tous les lycéens et lycéennes scolarisés-es en classe de 1ère dans un établissement de La Réunion, de Mayotte, de Madagascar, des Seychelles, de Maurice, de l'Union des Comores.

Seront retenus : 10 lauréats/tes pour La Réunion, 6 lauréats/tes pour Mayotte, 2 lauréats/tes pour Maurice, 3 lauréats/tes pour Madagascar, 2 lauréats/tes pour les Seychelles et 2 lauréats/tes pour les Comores.

Article 4 : Calendrier

Les dates d'inscription des candidats au concours sont ouvertes du 2 novembre 2021 au 16 janvier 2022 (inclus). Un premier niveau d'audition sera organisé dans chaque pays sur la période de janvier à début février 2022 - pour sélectionner les lauréats /tes qui participeront au stage de coaching - demi- finale et finale à La Réunion - 16/03/22 au 22/03/22

A la Réunion les auditions auront lieu par bassin (NORD, EST, OUEST et SUD) :

- Le mardi 2 février 2021 pour le bassin SUD, à la cité des métiers, de 9h à 16h.
- Le mercredi 3 février 2021 pour le bassin NORD au TÉAT Champ Fleuri, de 9h à 16h.
- Le jeudi 4 février 2021 pour le bassin EST, au cinéma Crystal de 9h à 16h.
- Le vendredi 5 février 2021 pour le bassin OUEST Au lycée Saint Paul 4 de 9h à 16h

Les lieux des auditions sont susceptibles de changer, les établissements et candidats/tes seront informés

Chaque candidat se présentera seul et muni d'une convocation.

Article 5 : Modalités

1ère phase : appel à candidatures

Les Alliances françaises et services de coopération et d'action culturelle des ambassades de France à Madagascar, à Maurice, aux Seychelles et aux Comores seront les relais des candidatures des 4 autres pays de la Commission de l'Océan indien (COI).

A Mayotte : Les jeunes désireux de concourir pourront s'inscrire auprès de : mouniati.Moana-Chakour@ac-reunion.fr

A la Réunion : Les jeunes désireux de concourir pourront s'inscrire sur le site internet de l'association à l'adresse : www.jeunesaujourdhuipourdemain.re dans l'onglet inscription, où ils pourront remplir le formulaire. Lien direct : <https://www.jeunesaujourdhuipourdemain.re/inscription>

Les jeunes pourront également faire acte de candidature auprès des vies scolaires des lycées au moyen d'une fiche d'inscription qui sera mise à disposition. Les candidatures sont individuelles. Les discours sous format papier sont à joindre à l'inscription.

2ème phase : Phase d'audition

Les candidats se présenteront devant un jury muni d'une convocation et d'une pièce d'identité. Le temps d'audition pour déclamer les discours est de 6 minutes maximum. Dépasser ce délai peut être éliminatoire.

Pour cette première phase d'audition : 25 candidats /tes seront sélectionnés-es. A l'issue des premières étapes d'auditions, tous les candidats (25) sélectionnés participeront à un stage de « coaching » obligatoire, délivré par des professionnels de la scène et de la joute oratoire. Ce stage aura lieu **du 16/03/2022 au 22/03/2022** en immersion complète au lycée Jean Hinglo à la Réunion. **Les candidats ne pouvant pas y participer ne participeront pas à la finale.**

3ème phase : Demi-finale - le 19 mars 2022, les 25 lauréats-es participeront à une soirée de demi-finale - sans public - qui aura lieu au TEAT Champ Fleuri -salle Karo Kann - à la suite de cette épreuve 12 lauréats/es seront retenus pour la soirée de finale.

4ème phase : Finale - Le 22 mars 2022 les 12 lauréats participeront à une grande soirée d'éloquence qui se déroulera au TÉAT Plein Air de Saint -Gilles, devant un jury qui élira les 2 meilleurs discours avec la remise des prix pour les 2 meilleurs orateurs/oratrices.

Article 6 : Utilisation des supports écrit/oral Les candidats peuvent disposer d'un support écrit reprenant le sujet de leurs discours en mode plan : format A4.

Article 7 : Composition des jurys.

Les jurys seront composés de 6 membres ; ils vous seront présentés le jour des auditions. Les jurys sont souverains.

Article 8 : Critères d'évaluation.

Les candidats-es seront évalués sur la base de 20 points accordés selon trois critères : - **La façon de s'exprimer** : 8 points -Ceci inclut l'intonation, l'expression, la capacité à convaincre, le vocabulaire employé et le mode d'utilisation des supports écrits. - **Le fond** : 8 points Les idées, l'approche, la réflexion, les exemples. - **La présentation** : 4 points Le respect du temps, la gestuelle, la tenue.

Article 9 : Décision finale des jurys.

Les jurys délibèrent sur la base des auditions des candidats-e et des critères d'évaluation définis dans l'article 7 (voir grille d'évaluation jointe en annexe du présent règlement). Les jurys sont souverains et leurs décisions sont sans appel. **Le premier jury** sélectionnera 10 candidats/tes pour la Réunion. **Le deuxième jury** sélectionnera 12 lauréats / lauréates parmi les 25 participants/tes. Le troisième jury sectionnera 2 lauréats /tes sur les 12

Article 10 : Dotations - 1er prix : 1000 euros (gagnant 1er prix) - 2ème prix : 500 euros (gagnant 2ème prix)

Article 11 : engagement des candidats - Les candidats s'engagent à respecter le règlement du concours détaillé ci-dessus - Les candidats lauréats sélectionnés pour la finale s'engagent à participer à la semaine de coaching programmées les 16 ; 17, 18, 19 ,20,21,22 mars 2022 au lycée Jean Hinglo au Port - en pension complète sur 7 jours et 6 nuits. - Les candidats s'engagent à participer à la demi-finale qui aura lieu le 19 mars 2022 et la finale qui aura lieu le 22 mars 2022 au TÉAT Plein Air - Les lauréats s'engagent à participer à toutes les phases du concours. Ils participeront également à la diffusion de leurs idées et discours dans les établissements scolaires de leur secteur, de leur quartier, de leur ville au travers de séances organisées dans le cadre de la lecture de leur discours.

Article 12 : Communication : Ce concours peut faire l'objet d'opérations de communication, notamment en direction de la presse et des partenaires. Les participant-e-s autorisent expressément l'équipe organisatrice à utiliser et diffuser leurs images et les éléments caractéristiques de leurs projets. Ils devront faire part, expressément, des documents ou informations dont ils souhaiteraient conserver la confidentialité. Ils renoncent à revendiquer tout droit sur leur image pour les besoins de ce concours. Ils acceptent la diffusion de photographies pouvant être prises à l'occasion de la cérémonie de remise des prix.

Article 13 - Propriété intellectuelle

La reproduction, la représentation ou l'exploitation de tout ou partie des éléments du concours est strictement interdite.